



L'IRSIA, Intercommunale de la région de Mons, recherche un Conseiller en prévention de niveau 2 à mi-temps (H/F/X).

DESCRIPTION DE L'INSTITUTION

L'IRSIA est une Intercommunale active dans le secteur de la Petite Enfance, dans la région du Borinage, comptant près de 150 agents en fonction.

Nous accueillons quotidiennement plus de 300 enfants de 0 à 3 ans, répartis entre notre réseau de crèches et d'accueillantes d'enfants ; toutes ces structures étant agréées et subventionnées par l'ONE.

Plus de détails sur notre institution et nos services : <https://www.irsia.be>

DESCRIPTION DE LA FONCTION

Votre mission

Rattaché(e) directement à la Direction générale et en collaboration avec notre Service Externe de Prévention et de Protection au Travail (SEPPT), vous êtes responsable de la gestion, de la coordination et du développement de la politique de bien-être au travail au sein de nos structures (siège social, crèches et accueillantes salariées)

Vos responsabilités principales :

- **Analyse des risques** : identifier, évaluer et suivre les risques spécifiques au secteur de la petite enfance et au travail administratif (ergonomie/portage, agents biologiques et chimiques, risques psychosociaux, travail sur écran, sécurité incendie) ;
- **Elaboration, planification, suivi et mise en œuvre des plans d'action** : Plan Global de Prévention (PGP) et le Plan Annuel d'Action (PAA) ;
- **Visite des lieux de travail** : effectuer des visites de sécurité régulières dans les différentes structures d'accueil ainsi qu'au siège de l'Intercommunale et formuler des recommandations concrètes ;
- **Gestion des incidents** : réaliser les enquêtes en cas d'accident du travail ou de presque accident et proposer des mesures correctives ; tenir à jour le registre des faits de tiers ;
- **Concertation sociale** : préparer les dossiers techniques et assurer le secrétariat du Comité ;
- **Sensibilisation et formation** : informer et former le personnel aux bonnes pratiques en matière de sécurité, d'ergonomie et de prévention des risques ;
- **Administration** : rédiger le rapport annuel du SIPP et tenir à jour la documentation réglementaire ;
- **Veille juridique** : se tenir au courant de toutes les évolutions du code et des réglementations en matière de sécurité.

Cette liste n'étant pas exhaustive.

PROFIL PROFESSIONNEL

Formations et certifications requises

- Être titulaire de l'attestation de **Conseiller en Prévention de Niveau II**.

Compétences techniques et exigences

- Avoir une solide connaissance du **Code du bien-être au travail** et des réglementations en matière de sécurité ;
- Être capable de mener des analyses de risques structurées et de rédiger des rapports clairs ;
- Maîtriser les outils informatiques courants (suite MS Office) ;
- Être titulaire d'un permis B pour effectuer les déplacements entre les différents sites.

Qualités humaines

- Disposer d'un excellent sens de l'écoute, faire preuve de pédagogie et de capacités d'adaptation face aux réalités du terrain ;
- Faire preuve d'autonomie, de rigueur et d'une excellente organisation pour gérer efficacement vos missions ;
- Disposer d'une aisance relationnelle et d'un esprit constructif dans le cadre du dialogue social.

CONDITIONS DE LA FONCTION

Contrat à durée déterminée à mi-temps d'une durée de 3 mois renouvelable, pouvant découler sur un contrat à durée indéterminée.

Niveau barémique : échelle D9 conforme à l'application de la Révision Générale des Barèmes des agents des pouvoirs locaux en Région Wallonne (minimum 3.658,37 € mensuel brut indexé pour un temps plein).

Prise en considération de 10 années d'ancienneté dans une fonction similaire dans le privé et de l'ancienneté totale dans le secteur public.

Chèques-repas (valeur 6,00 €).

Remboursement des déplacements entre les structures en cas d'usage du véhicule personnel.

Congés du secteur public.

Entrée en fonction : 4 janvier 2027.

MODALITES DE CANDIDATURE

Vous souhaitez mettre vos compétences au service du bien-être de nos équipes et de la sécurité des enfants accueillis ?

Le dossier de candidature comprenant **lettre de motivation, CV** ainsi qu'une copie de votre **attestation de Conseiller en prévention de niveau II** est à transmettre, pour le 02 octobre 2026 au plus tard, via notre site internet (section emploi) www.irsia.be.

L'examen écrit est prévu le 07 octobre à 09h30 (pour une durée maximale de 2h), les personnes retenues seront contactées pour un entretien oral prévu le 16 octobre 2026 entre 09h et 16h.